

Réf: Dossier N° 314974

Avis de constitution

« AMOAG AL-HADF-KAOLIN » en abrégé « 2AK »

ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU NOUVEAU CHU, Lot 70, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Avr 2024 reçus par Me LOUISE ESSIS-LAURENT, NOTAIRE, enregistrés à SAN PEDRO, le 08 Mai 2024, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « AMOAG AL-HADF-KAOLIN » en abrégé « 2AK »

Le financement et l'exécution de projets publics et privés, de projets économiques et sociaux de développement dans les domaines de : La finance, l'Energie, les mines et le pétrole, l'agriculture, du commerce et de l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, les ponts et chaussées, la construction immobilière et tout autre, Toute prise d'intérêts et participation dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières ivoiriennes ou étrangères, et ce sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts ou autres droits sociaux, La gestion des participations ou intérêts qu'elle détient dans toutes sociétés ou entreprises ivoiriennes ou étrangères, La prestation de services en faveur de ses filiales en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, et en particulier les services relatifs au marketing, à la gestion, à l'administration, la logistique, les systèmes d'information, les télécommunications, le financement ou l'organisation, La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, Et d'une façon générale, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet, La participation sous toutes ses formes, dans toutes sociétés, commerces ou industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à des objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de création de 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) actions de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

**ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU NOUVEAU CHU, Lot 70, Ilot
M AHMAD FARIS WALEED MOTAWA (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)
Mme BOUHMALA MERYEM (ADMINISTRATEUR GLE ADJOINT)**

n°CI-ABJ-03-2024-B14-00046 du 30/05/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32612/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

